



Communiqué de presse À Lyon, le 19.01.2026

Pour diffusion immédiate

Inégalités d'accès aux stages hospitaliers en audioprothèse : la FNEA appelle à une réforme de leur organisation

(résultats de l'Enquête Nationale étudiante menée sur deux ans)

Lyon, 19 janvier 2026 -

Dans le cadre de la **réingénierie du diplôme d'audioprothésiste**, la FNEA a initié une enquête à visée nationale dans le but de faire l'état des lieux du stage hospitalier, obligatoire pour la validation du diplôme d'état d'audioprothèse. Ce sondage a été diffusé en **deux volets**, respectivement en novembre 2024 et décembre 2025. Il s'adresse aux étudiants de deuxième et troisième année, aux étudiants en Master ainsi qu'aux néo-diplômés (moins de 5 ans). Les étudiants de première année ont été écartés de cette seconde phase, leur stage hospitalier n'ayant pas encore eu lieu au moment de l'enquête. Nous avons donc récolté **386 réponses** lors de la première version, et **289 réponses** pour la seconde version.

À l'exception de l'école de Cahors, qui positionne ce stage en deuxième année, l'ensemble des écoles françaises intègrent le stage hospitalier au second semestre de la **première année**. En amont de ce stage, 77% des étudiants ont bénéficié d'enseignements sur les pathologies de l'oreille, garantissant une meilleure préparation théorique.

Afin de faciliter l'accès aux terrains de stage, plusieurs établissements découpent leurs promotions en groupes (répartition par ordre alphabétique, tirage au sort ou selon le classement Parcoursup). Si la majorité des écoles réservent un nombre précis de places en CHU pour leurs étudiants, le compte n'y est pas : parmi les 77 % d'étudiants bénéficiant de ce système de réservation, seuls **21 %** disposent d'une place garantie pour l'intégralité de leur promotion.

Bien que certaines écoles fournissent une liste exhaustive d'établissements, ou mettent en place des stratégies de sectorisations de période de stage, la recherche de ce dernier reste un challenge pour les étudiants audioprothésistes. En effet, **47%** des étudiants estiment avoir trouvé **facilement** un stage en étant aidés par l'école contre **14%** pour les étudiants livrés à eux-mêmes. L'inégalité des stages débute donc par l'implication de l'école dans la recherche de ce dernier.

Si 61% des étudiants considèrent la recherche de stage plutôt simple, près de **30%** des répondants se sont heurtés à un **refus**. Plusieurs raisons sont liées à cela : pas de place initialement réservée pour un stagiaire audioprothésiste, problème d'emploi du temps, manque de personnel disponible pour encadrer l'étudiant, mais surtout, les places initialement disponibles sont déjà prises par un étudiant français ou étranger.

En effet, seuls 30 % des étudiants interrogés ont effectué leur stage de manière isolée. Les co-stagiaires des 70% de répondants restants proviennent pour 41% d'une autre école française et pour près de **30%** d'un cursus étranger, notamment espagnol.

Bien que les structures hospitalières soient organisées, **12%** des sondés considèrent que la forte concentration de stagiaires par service restreint la **qualité de l'apprentissage**. Pour autant, seuls **1%** des étudiants indiquent ne pas avoir pu accéder à une **diversité de consultations**, telles que la chirurgie ORL, les bilans de vertiges, les réglages d'implants cochléaires ou la pédiatrie.

En conclusion, si la **grande majorité** des étudiants audioprothésistes français considère ce stage comme **enrichissant** et formateur, la recherche de ce dernier demeure un défi marqué par de grosses **inégalités d'accès**. L'implication des écoles apparaît comme le facteur **déterminant** de cette réussite, le taux de succès chutant drastiquement pour les étudiants livrés à eux-mêmes.

Il ne faut également pas oublier l'effort à la fois **financier** et **psychologique** que cette recherche peut engendrer. Aujourd'hui encore, l'incertitude liée aux refus ainsi que la nécessité de s'éloigner parfois du lieu de résidence pèsent lourdement sur le bien-être des étudiants. Ce sentiment de précarité est renforcé par la **saturation des lieux de stages** fréquentés par de nombreux étudiants français et étrangers.

Face à ces enjeux, il devient nécessaire de repenser l'organisation des stages hospitaliers qui permettra une approche plus sereine en garantissant une **qualité d'apprentissage** pour chacun.

Contact Presse :

Leïla CHARRIER

<https://fnea.org>

07.81.07.23.32

president@fnea.org

Lou-Anne LE BEC

06.52.18.19.51

Affaires_academiques@fnea.org

Affaires_sociales@fnea.org

À propos : La Fédération Nationale des Etudiants en Audioprothèse (FNEA) est une Association Étudiante de Loi 1901 rassemblant l'ensemble des étudiants de France en préparation au Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste.

Fin du communiqué.